



ENFANT

NOM / Casata : Prénom / Nome :

Sexe / Sessu : M F **Date de naissance / Data di nascita :**

Lieu / Locu :

Si les parents sont séparés, l'enfant réside : (cochez la bonne case)

Chez le père / ind*è u babbu chez la mère / ind*è a mamma en résidence alternée / alternatu

Père de l'enfant	Mère de l'enfant
NOM/Casata: <input type="text"/>	NOM/Casata: <input type="text"/>
Prénom/Nome : <input type="text"/>	Prénom/Nome : <input type="text"/>
Adresse/Indirizzu: <input type="text"/>	Adresse/Indirizzu: <input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Profession/Mistieru : <input type="text"/>	Profession/Mistieru : <input type="text"/>
Téléphone/Telefonu : <input type="text"/>	Téléphone/Telefonu : <input type="text"/>
@ : <input type="text"/>	@ : <input type="text"/>

Souhaitez-vous que la municipalité utilise votre e-mail afin de vous informer sur les différentes actualités tout au long de l'année ? OUI NON

FILIERA IMMERSIVA-SCOLA CORSA DI BIGUGLIA OUI NON
FILIERE BILINGUE CORSE/FRANÇAIS (sous réserve de places disponibles) OUI NON
FILIERE STANDARD OUI NON

Si vous avez d'autres enfants à charge ou scolarisés sur la commune précisez : nom, prénom, classe, établissement et date de naissance pour les enfants plus jeunes (non scolarisés) :

Je soussigné (e) représentant(e) légal(e) de l'enfant certifie exact les renseignements donnés ci-dessus.

BIGUGLIA, le

**Signature du représentant
légal/ Zifra**

Pièces à fournir :

- livret de famille,
- carnet de santé (les pages de vaccination uniquement),
- deux justificatifs de domicile : une facture datant de moins de 3 mois (électricité, eau, assurance, téléphonie..) et taxe foncière 2024 ou avis d'imposition 2024 ou contrat de location,
- enfants de parents divorcés : jugement de divorce.



L'inscription ne sera définitive qu'après étude du dossier
par la commission scolaire

AVIS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Commission du :

AVIS :

FAVORABLE

TOUSSAINT MASSONI

ECOLE MATERNELLE

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

VINCENTELLO D'ISTRIA

ECOLE MATERNELLE

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

SIMONE PERETTI

GROUPE SCOLAIRE

DEFAVORABLE

Motif du refus :

.....
.....
.....
.....

FAVORABLE SOUS RESERVE

.....
.....
.....

ÉCOLE :

P/O L'Adjointe aux Affaires Scolaires

Muriel BELTRAN